Préparation du Conseil européen, 19-20 mars 2009

2008/2590(RSP) - 23/02/2009

Le Conseil a examiné le projet d'ordre du jour annoté établi par la présidence en vue du Conseil européen de printemps, qui se tiendra à Bruxelles les 19 et 20 mars 2009. Le Conseil européen devrait axer ses travaux sur les questions suivantes:

- situation économique et financière ;
- énergie et changement climatique ;
- relations extérieures, en particulier le Partenariat oriental ;
- traité de Lisbonne

En ce qui concerne la **situation économique et financière**, le Conseil européen examinera plus particulièrement les progrès réalisés pour renforcer la stabilité et améliorer la supervision et la transparence des marchés financiers, la mise en œuvre du plan européen pour la relance économique approuvé en décembre dernier, les progrès accomplis concernant la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, le fonctionnement du marché intérieur de l'UE et la préparation du sommet du G-20 qui se tiendra à Londres le 2 avril.

En ce qui concerne **l'énergie et le changement climatique**, le Conseil européen devrait examiner les moyens d'assurer la sécurité énergétique de l'UE à moyen et à long terme, ainsi que les préparatifs en vue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique qui se tiendra à Copenhague en décembre prochain.

Le projet d'ordre du jour annoté servira de base pour le projet de conclusions du Conseil européen qui sera établi par la présidence et présenté au Comité des représentants permanents. Le projet de conclusions s'appuiera sur les travaux des formations du Conseil concernées, ainsi que sur les résultats de la réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement qui se tiendra à Bruxelles le 1er mars.